

Objet : Travaux de sauvegarde du pont du clos nouveau (VC n°9)
MAPA Travaux passé en vertu des dispositions des articles
L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Madame, Monsieur,

La commune de Curel, maître d'ouvrage, souhaite entreprendre des travaux de sauvegarde de l'ouvrage d'art du Clôt nouveau permettant à la voie communale n°9 de franchir la rivière du Jabron. Cet ouvrage se situe à 110m du carrefour RD946.

Dans le cadre de la consultation des entreprises, j'ai l'honneur de vous inviter à nous remettre une proposition sur la base des éléments qui vous sont fournis, à savoir :

- Le MAPA Cadre
- Le bordereau des prix cadre,
- Le détail estimatif cadre.
- Extrait de la notice d'étude préalable IT-23-39 d'avril 2024,
- Ces documents sont téléchargeables via le lien suivant :
- <https://www.dropbox.com/scl/fo/xcxck99rx0mb67no1z0vt/AAmYTENINqYnkGETjCZ4P2k?rlkey=716px7o4ce1bwmrx5ybb2ir6n&st=yy57olhk&dl=0>
-

Les travaux sont prévus courant septembre / octobre 2024.

Vous voudrez bien nous faire parvenir votre proposition avant le 10/07/2024 à 12H, sous format électronique à l'adresse mail suivante : mairie.curel@orange.fr

Le mail portera en objet les mentions suivantes :

Offre pour : MAPA Travaux de sauvegarde du pont du clos nouveau (VC n°9)

Votre offre devra comporter les documents suivants :

- Le MAPA dument complété, daté et signé,
- Le bordereau des prix cadre dument complété, daté et signé,
- Le détail estimatif cadre dument complété, daté et signé,
- Le mémoire technique présentant :
 - les moyens matériels et humains affectés au chantier,
 - Les références FNTP ou certificat de bonne exécution validé par le maître d'ouvrage datant de moins de cinq années) dans les domaines suivants :

Code FNTP	Qualifications
2322	Travaux de terrassement courants en milieu non urbain,
7254	Entretien et réparation des équipements d'ouvrage : Remplacement et réparation des dispositifs de retenue, garde-corps.
7261	Structure en maçonnerie : Jointoiement et rejointoiement de maçonnerie.
7263	Structure en maçonnerie : Reprise des maçonneries,
334	Enduit superficiel

- Le planning prévisionnel d'exécution des travaux.

Les critères de choix pondérés des offres sont les suivants :

Critères	Pondération (P)
1- Prix des prestations	50%
2- Valeur technique	30%
3-Délai (préparation et exécution)	20%

Chaque critère est noté sur 20 points, correspondant à la note globale, puis fait l'objet d'une pondération (P%) définie dans le tableau ci-dessus.

La note des critères « prix des prestations » et « délai » est calculée comme suivant :

Note = (valeur de la meilleure offre / valeur de l'offre de l'entreprise) x 20 x P%.

La note du critère «Valeur technique» est appréciée à partir de l'analyse du mémoire technique justificatif que le candidat a remis dans son offre. La note sur 20 est ensuite pondérée (P%).

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif estimatif, le bordereau des prix prévaudra et le montant du détail quantitatif estimatif sera rectifié en conséquence. L'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

S'il l'estime nécessaire, la commune se réserve la faculté de négocier ou de ne pas négocier avec les candidats ayant présenté une offre.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.